



Garantie limitée

Les garanties des véhicules et équipements neufs que vous possédez restent en vigueur lorsque des filtres NAPA ou cette garantie limitée sont utilisés.

NAPA Filtre garantit que chaque filtre NAPA restera exempt de tout défaut de matériaux et de fabrication pendant toute la durée utile recommandée par le fabricant du moteur ou de l'équipement. La présente garantie ne s'applique pas si le filtre a été mal installé ou modifié, a subi des abus ou des dégâts, ou a été négligé ou endommagé. La présente garantie ne s'applique pas non plus si le filtre a été utilisé pour des utilisations non approuvées ou non recommandées, ni pour des compétitions sportives, sur des moteurs hautes performances modifiés ou pour toute application aérienne ou aéronautique.

S'il s'avère qu'un filtre NAPA fait l'objet d'un défaut de matériaux ou de fabrication pendant toute la durée utile recommandée par le fabricant du moteur ou de l'équipement, NAPA remplacera le filtre défectueux par un autre filtre NAPA. De plus, NAPA remboursera les coûts raisonnables des pièces et de la main-d'oeuvre requis pour réparer le moteur ou l'équipement sous réserve que les dégâts soient uniquement attribuables à un défaut du filtre NAPA.

Afin d'obtenir la réparation du moteur ou de l'équipement en vertu de la présente garantie, le client doit dans les trente jours de la découverte du défaut présenter une réclamation à un représentant NAPA, au distributeur NAPA ou directement à l'adresse ci-dessous. Le client doit aussi permettre au Service technique de NAPA d'examiner le filtre en question et, le cas échéant, le moteur ou l'équipement, afin de déterminer l'étendue des dégâts et si ces derniers ont été occasionnés par un filtre NAPA défectueux. Le client doit conserver une copie des documents de la réparation et de l'installation, ainsi que le reçu comme preuve de la date d'achat. Le filtre non modifié doit être expédié au Service technique de NAPA, en vue de son examen, et doit être accompagné de la preuve d'achat et des documents de réparation et d'installation.

LA PRÉSENTE GARANTIE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, IMPLICITE OU EXPLICITE. Pour les filtres NAPA utilisés dans des utilisations commerciales, et sous réserve que cela ne soit pas interdit par des lois en vigueur, NAPA REFUSE EXPRESSÉMENT, SANS AUCUNE RESTRICTION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER. TOUTE GARANTIE IMPLICITE SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE ET EXCLUSIVE DE NAPA FILTRES, AINSI QUE LE SEUL RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR POUR TOUTS DÉGÂTS OU POUR TOUTE RÉCLAMATION PRÉSENTÉE EN RAPPORT À L'UTILISATION D'UN FILTRE NAPA. NAPA FILTRES NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE D'AUCUNS DOMMAGES SPÉCIAUX, DIRECTS OU INDIRECTS QUELCONQUES, Y COMPRIS FACE À TOUTE RÉCLAMATION POUR PERTE D'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT SUR LEQUEL LE FILTRE NAPA EST INSTALLÉ, PERTE DE TEMPS, GÊNE OU PRÉJUDICE COMMERCIAL. Certains états ou provinces et d'autres juridictions locales ne permettent pas l'exclusion ni la restriction des dommages directs ou indirects; les dispositions ci-dessus peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

La présente garantie vous donne des droits légaux et vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui peuvent varier d'un état, d'une province ou d'une juridiction locale à l'autre.

A handwritten signature in blue ink that reads "Keith Wilson".

Keith A. Wilson, Jr., Président